



Je suis non-résident, je crée mon espace particulier

Direction des Impôts des Non-Résidents

Vous avez besoin de :

- Vos 3 identifiants

1

2

3

Le numéro fiscal	Le numéro d'accès en ligne	Le revenu fiscal de référence
<ul style="list-style-type: none">Composé de 13 chiffresSi vous êtes mariés ou pacsés, chaque conjoint dispose d'un numéro fiscal personnel	<ul style="list-style-type: none">Composé de 7 chiffresIl figure sur votre dernière déclaration de revenus. Ce numéro change chaque année	<ul style="list-style-type: none">Il figure sur votre dernier avis d'imposition sur le revenu

→ Si vous avez 20 ans ou plus et que vous étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents, ces identifiants se trouvent sur le courrier reçu, vous invitant à déclarer vos revenus. Votre revenu fiscal de référence est « 0 ».

À noter : Vous êtes marié ou pacsé ? Chaque conjoint peut créer son espace particulier en utilisant son n° fiscal personnel : il aura alors accès aux impositions communes, aux biens immobiliers propres et à la gestion de son prélèvement à la source.

Si vous ne disposez pas de ces trois identifiants

Vous pouvez solliciter la création d'un espace particulier uniquement si :

- vous disposez de revenus soumis au prélèvement à la source ;
- ou si vous possédez un numéro fiscal, mais n'êtes pas redevable de l'impôt sur le revenu et/ou de l'IFI (vous êtes par exemple redevable d'une taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou d'une taxe foncière).

Dans ces deux cas, vous devez cliquer sur ce [formulaire](#) ou suivre le chemin suivant : <https://www.impots.gouv.fr/formulaire-de-creation-dacces-lespace-particulier-non-residents>

Connectez-vous et complétez votre profil

- 1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site impots.gouv.fr, puis cliquez sur « Connexion à l'espace particulier » en haut à droite



Si vous disposez d'un identifiant Ameli, La Poste, MSA, YRIS ou France identité, cliquez sur le bouton **FranceConnect** et laissez-vous guider.

Sinon, saisissez vos **3 identifiants** dans la rubrique « Connexion ou création de votre espace » à gauche

- 2 Dans « Vos informations » à gauche, saisissez :

- Votre **adresse électronique**, deux fois pour la confirmer.
- Le **mot de passe** de votre choix (12 caractères minimum dont au moins 1 chiffre, 1 lettre, 1 majuscule et 1 caractère spécial), à saisir 2 fois. **CONSERVEZ-LE !**
- **Un numéro de téléphone portable pour faciliter les contacts et renforcer la sécurité de votre espace** (vous devrez saisir le code à 6 chiffres reçu par SMS). En cas difficultés, contactez nos services au + 33 (0)1 72 95 20 42.

- 3 Choisissez « Vos options » :

- En tant que non-résident, nous vous invitons à privilégier le courriel comme préférence de communication pour être informé de l'actualité fiscale se rapportant à votre dossier.
- Cliquez sur « Continuez » en bas pour confirmer

Les options « zéro papier » sont pré-cochées : Vos avis d'impôt seront disponibles dans votre espace particulier et vous serez informé par courriel de leur mise en ligne. Si vous souhaitez continuer à les recevoir sur papier, cliquez pour modifier les boutons (passage de vert à gris)

- 4 Consultez votre messagerie électronique et ouvrez le courriel reçu de *ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr* (expéditeur) avec l'objet *impots.gouv.fr-Activation de l'accès à mon espace particulier*.

Cliquez sur le **lien bleu d'activation**, valable 8 heures.

Votre espace particulier est activé !